

Canada : la communauté marocaine aura son congrès

30/06/2009

Mme Chekrouni a salué le travail de longue haleine et le dévouement dont ces marocains ont fait preuve. La communauté marocaine sera enfin représentée au Canada. Cette nouvelle structure ambitionne de fédérer les actions et de défendre les intérêts des membres de cette communauté, aussi bien au Canada qu'au Royaume.

Ce congrès devra, entre autres, assumer et promouvoir les valeurs de tolérance, de démocratie et de transparence. Il doit aussi faire figure d'un médiateur entre les parties concernées : écouter leurs problèmes, permettre l'échange entre les acteurs associatifs de tout bord.

La communauté marocaine établie au Canada souffre de plusieurs problèmes. Ce tissu aura la tâche d'y remédier de manière la plus efficace possible. Les défis d'une meilleure intégration et les enjeux imposés aux niveaux économique, social et culturel, sont les principaux champs de bataille de ce congrès. Il devrait aussi pouvoir compter sur l'apport d'autres structures, dont notamment le centre culturel mis en place dernièrement.

Les élections pour ériger le conseil d'administration provisoire du congrès sont prévues pour septembre. Hassan Bendahmane a été choisi à l'unanimité président par intérim pour gérer les affaires du Congrès jusqu'à l'élection réellement représentative du CA. "Nous avons opté pour une structure démocratique basée sur la régionalisation", a-t-il poursuivi dans des propos rapportés par la MAP. "Chaque région aura son assemblée générale d'ici fin septembre/octobre 2009 et désignera les délégués qui lui seront affectés selon le poids démographique de la communauté marocaine", a-t-il ensuite précisé.

Dans une déclaration à la MAP, M. Bendahmane a fait le point sur l'évolution de la structure fédérative de la communauté marocaine au Canada. Il a souligné que le "Congrès Marocain du Canada" est déjà inscrit aux niveaux provincial et fédéral. Une charte du Congrès a été préparée et sera soumise à un avocat cette semaine en vue de conseiller le Groupe sur les aspects légaux de la charte et sur les diverses procédures à suivre.

Rachid Nahli
Copyright Yabiladi

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=3309>